

Fiche synthèse -7



Impact d'un projet éolien sur l'environnement

→ Sur les sols

Le béton présent dans les fondations des éoliennes ne présente pas d'incidence particulière même sur des terres agricoles. Enfouies, ces fondations peuvent être assimilées à des gros blocs de rochers inertes qui ne polluent pas les sols. En comparaison, le secteur du bâtiment consomme 180 fois plus de béton que l'éolien (0,5 million tonnes/an).

→ Sur l'artificialisation des terres

Les installations éoliennes permettent des co-usages des sols, notamment production agricole ou élevage. D'ailleurs, la très grande majorité du parc éolien français (83 %) est installée sur des zones agricoles. Il représente environ 1,5% des terres agricoles françaises contre 7 % pour les routes et transports et 47 % pour l'habitat individuel. L'impact de l'implantation d'éoliennes sur les surfaces agricoles est négligeable sur l'activité agricole

→ Sur la biodiversité

Le porteur de projet doit minimiser les effets sur la biodiversité et notamment les espèces les plus sensibles (oiseaux et chauves-souris) par une approche d'évitement, de réduction et de compensation (ERC).



Des études naturalistes sur une année complète sont réalisées par des spécialistes (ornithologues et chiroptérologues) avant la construction afin d'orienter le porteur de projet dans son choix d'implantation. Un suivi de mortalité et comportemental est réalisé pendant les 3 premières années d'exploitation, puis une fois tous les 10 ans.